

Documentos relativos a contratos de empreitada



Nesta página encontrará todos os documentos relativos a propostas e contratos de empreitada. Para qualquer informação adicional ou necessidade específica, não hesite em contactar-nos.

Sede social:

Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA

Rue des Finettes 76

1920 Martigny

IDE/IVA: CHE-100.889.165 [_](#)

Documentos relativos a contratos de empreitada



Registre du commerce du Bas-Valais

Numéro de registre		Nature juridique		Inscription	Radiation	Report 30-013 de: sur:		1			
CHE-100.889.165		Société anonyme		25.11.1986							
 Toutes les inscriptions valables											
In	Ra	Raison sociale				Réf	Siège				
5		Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA				11	Martigny				
In	Ra	Capital-actions	Capital libéré	Répartition des actions		In	Ra	Adresse			
1	5	CHF 100'000.00	CHF 50'000.00	100 actions de CHF 1'000.00 nominatives avec clause d'agrément		11		Rue des Finettes 76			
5				100 actions nominatives à CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts				1920 Martigny			
In	Ra	But				In	Ra	Autres adresses			
5		fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardin, installations sanitaires, chauffages centraux (cf. statuts pour but complet)									
In	Ra	Observations				Réf	Date des statuts				
1		statuts conformes au nouveau droit				1	12.11.1986				
5		Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FO SC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications				1	22.01.1998				
5		Statuts adaptés au nouveau droit				5	05.05.2017				
						11	28.06.2024				
In	Ra	Faits particuliers				Réf	Organe de publication				
						1	FO SC				
Réf	Journal	Date journal	FO SC	Date FO SC	Page / Id	Réf	Journal	Date journal	FO SC	Date FO SC	Page / Id
0	(Report)			(Report)		6	2319	17.08.2017	161	22.08.2017	3708561
1	92	29.01.1998	28	11.02.1998	1046	7	1487	03.06.2019	108	06.06.2019	1004646334
2	570	17.05.2001	102	29.05.2001	4031	8	3270	12.12.2019	244	17.12.2019	1004785837
3	561	18.06.2002	119	24.06.2002	17	9	3202	28.05.2021	104	02.06.2021	1005203632
4	2823	06.12.2011	240	09.12.2011	6452760	10	3355	16.10.2023	203	19.10.2023	1005864905
5	1503	16.05.2017	97	19.05.2017	3532915	11	2293	10.07.2024	135	15.07.2024	1006084870
In	Mo	Ra	Indications personnelles			Fonction		Mode de signature			
6			NOFIVAL SA (CHE-107.401.228), à Martigny			organe de révision		signature collective à deux			
7			Gallet, Julien Eric Michel, de Genève, à Fully			président du conseil d'administration					
	7		Carron, Claude Michel, de Fully, à Fully			administrateur		signature collective à deux			
8			Vuillamoz, Pascal, de Isérables, à Saillon			administrateur					
10			Gallet, Maximilien, de Genève, à Fully			membre et secrétaire du conseil d'administration		signature collective à deux			

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Les informations ci-dessus sont de nature purement informelle; elles sont fournies sans garantie et n'entraînent pas l'effet de publicité.

Liste des abréviations	
In	Numéro de référence de l'inscription
Mo	Numéro de référence de la modification
Ra	Numéro de référence de la radiation
Date journal	Date du registre journalier
FO SC	Feuille officielle du commerce
Réf	Numéro de référence
Journal	Numéro du registre journalier

Saint-Maurice, 27.08.2025 17:41

Suite sur la page suivante

[Extrato do Registo Comercial](#)
[+ Versão online .](#)



Attestation d'assurance

Responsabilité civile d'entreprise
Police n° 15.311.132

AXA certifie accorder au preneur d'assurance une couverture d'assurance, selon les dispositions contractuelles convenues, pour la responsabilité civile fondée sur les conditions légales en la matière en cas de :

- **dommages corporels:** mort, lésions corporelles ou autres atteintes à la santé de personnes;
- **dommages matériels:** destruction, endommagement ou perte de choses.

Preneur d'assurance	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny	
Risque assuré	Construction de cheminées et de poêles, fumisterie, y.c. installation	
Somme d'assurance	CHF 5'000'000	somme forfaitaire par événement, incluant les dommages corporels, les dommages matériels et les frais assurés
Maximisation	garantie double	par année d'assurance
Sous-limites pour couvertures complémentaires (sommes limitées dans le cadre de la somme d'assurance)		
	Choses travaillées	Montant en CHF 50'000
	Préjudices de fortune résultant d'incidents de construction	500'000
Validité territoriale	Monde entier, sans USA/Canada (B3 CGA)	
Début / Echéance de la police	01.01.2016 – 31.12.2026 Sous réserve d'une résiliation anticipée par l'une ou l'autre des parties.	

La présente attestation d'assurance n'est délivrée qu'à titre d'information et ne confère aucun droit à la personne en sa possession. L'attestation d'assurance ne constitue ni une modification, ni un complément de la police précitée. Seules les conditions contractuelles applicables sont déterminantes, indépendamment de toute autre exigence, par exemple en lien avec une relation contractuelle entre le preneur d'assurance et la personne en possession de l'attestation. La somme d'assurance indiquée est valable à la date de début de la police et peut ne plus être intégralement à disposition si des sinistres ont donné lieu à un dédommagement ultérieur. Des sous-limites et/ou des franchises peuvent s'appliquer.

Lausanne, le 08 avril 2026

Gilles Burkhecht
Gestionnaire spécialisée

AXA
Chemin de Primerose 11-15, 1007 Lausanne
AXA Assurances SA

[Seguro de Responsabilidade Civil](#)

Documentos relativos a contratos de empreitada



[_SUVA](#)

Suva
Case postale

suva

Courrier A
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Cheminées de salon
Rue des Finettes 76
1920 Martigny

N° de client
4-01438-25000
IDE
CHE-100.889.165

7 avril 2026

Confirmation assurance LAA et paiement des primes

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de confirmer l'actuelle étendue de l'assurance comme suit:

Assurance

Le personnel de votre entreprise est assuré auprès de la Suva conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) depuis le 1er janvier 1972.

Paiement des primes

Vous avez réglé les factures de primes échues au 31 mars 2026. Celles-ci sont établies sur la base des conditions d'exploitation et des salaires que vous avez déclarés à ce jour.

Avez-vous des questions? Si oui, contactez-nous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Suva, Comptabilité d'entreprise et controlling
Comptabilité

Hansueli Brügger
Chef de secteur

V2307 / BRU / nca



Documentos relativos a contratos de empreitada



DES MÉTIERS. UNE FORCE.
VIELE BERUFE. GEBALLE KRAFT.



MERQBA
COMITÉ D'INITIATIVE REGIONALE
DES ENTREPRENEURS QUALITE
DE SERVICES ET DE BIEN-ÊTRE
FONDEE EN 2004

Sion, le 14.04.2026

00000000.00-03

Entreprise
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
Route de Sallion 44c
1826 Fully

ATTESTATION D'AFFILIATION AUX ASSURANCES SOCIALES

Situation au 14.04.2026

Nous certifions par la présente que l'entreprise ci-dessus est affiliée aux caisses sociales suivantes:

AMGAR
PGM 3 Jours (1/2)
GAFAB
AF GAFAB
FCF GAFAB
FCFG GAFAB
FCFP GAFAB
GAPAV
LPP Standaert
CST Poêliers-Fumistes
CPR Poêliers-Fumistes Patron
CPR Poêliers-Fumistes Travailleur
CST Technique du bâtiment
CP Techbat
SM-AJ Techbat
MERQBA partenaire
AG partenaire
AVS/A/APG partenaire
FA AVS (0.220%)
METAVAL
RETAVAL

Cette attestation est valable pour les employés d'exploitation soumis à la CCT.
Pour le personnel administratif et technique non soumis à la CCT, seul les bulletins d'adhésion font foi.

La liste des caisses sociales est à votre disposition sur notre site Internet bmvs.ch.

AVS/MERQBA 111.2
Avis sans signature

Rue de la Chance 20 - 1000 Sion
027 327 51 11

Brücklenweg 12 - 3300 Visp
027 246 43 05

info@bmvs.ch
bmvs.ch

Documentos relativos a contratos de empreitada

Credit Check Business

Demandé par Julien Gallet de 06.04.2026 22:25
EN-ID: 3119823663

Décision

Sélectionné	Rating
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA Rue des Finettes 76 1920 Martigny Suisse	 VERT

La couleur verte signale qu'aucun des critères décisifs n'est altéré.

Évaluation	Critères décisifs altérés	Tous les critères sont en ordre
	Score	534
	My Limit	CHF 18'000
	My Rating	M+++

Données de base

Headquarter	Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finettes 76, 1920 Martigny
Siège	n.a.
Adresse postale	, 1920 Martigny
Forme légale	Société anonyme
UID	CH-100.889.165
CH numéro	CH4621.3.000.195-7
Numéro de TVA	CH-100.889.165
Statut	AC TIF
Date de fondation	25.11.1986
Capital en actions	CHF 100'000.- (dont libéré : CHF 50'000.-)
Branche (NOMGA 2008)	432203 Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Employés (estimatif)	10-49
Taille d'entreprise	mo yen (M)
Volume d'affaires (estimatif)	2'000'000 - 5'000'000
Chiffre d'affaires dans l'export	non
Indice d'activité	mo yen
Organe de révision	NOFIVAL SA, Martigny
Contact	Téléphone: (027) 519 01 01, (021) 519 21 31; télécopie: (027) 746 36 82; courriel: contact@carronlugon.ch ; URL: www.carronlugon.ch
Objectif	Fabrication, vente, installation de cheminées de salon et de jardins, installations sanitaires, chauffage central (cf. statuts pour plus de détails).

Documentos relativos a contratos de empreitada



Office des poursuites des districts
de Montigny et Entremont

Rue de la case 20, CP 19.4
1020 Montigny
T. 021 800 17 30

Extrait cantonal du registre des poursuites

Art. 9a LP

N° 2025/010007004 PML 2477783_20250102710-0737371

PERSONNE
Wachsteinhagen
Hauptstrasse 81, Postfach
8000 Zürich

Nous attestons que, après de notre office et au nom de l'association de commerce de Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA, Rue des Finances 7A, 1020 Montigny (CHE-100.880.165) aucune poursuite ni aucun acte de débet de biens ne sont enregistrés à l'adresse indiquée.

Informations juridiques

Tout présent extrait recense toutes les poursuites qui ont été introduites durant les cinq dernières années sur l'ensemble du territoire cantonal contre la personne nommée ci-dessus. Les poursuites enregistrées en vertu de l'art. 9a LP sont également dénombrées. L'extrait indique en outre le nombre et le montant total des actes de débet de biens après avoir été dans le canton durant les 50 dernières années, s'ils ne sont pas débetés. Il mentionne aussi l'existence et le chiffre des autres poursuites en vertu des cinq dernières années.

Ne figurent pas sur l'extrait les poursuites reçues par le canton, introduites à la suite d'un jugement, non passées à la connaissance de son office à une demande du débiteur (art. 9a, al. 2, LP) ou l'absence d'un autre motif. L'éventuelle autre de détail de biens après avoir été jugés par son office.

Il n'a pas été vérifié que la personne nommée ci-dessus a effectivement et a effectivement en son domicile ou son siège pendant la période déterminée, dans le canton qui donne cet extrait. Si le domicile ou le siège de la personne nommée ci-dessus se trouve ou s'est trouvé en vertu des cinq dernières années dans un autre canton, un autre extrait du registre des poursuites doit être demandé à l'office cantonal.

Remarques

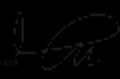
Pris de cet extrait CHF 18.00 (selon art. 12a OELP)

Montigny, 26.05.2025
Office des poursuites des districts de Montigny et Entremont

Signature

Signature

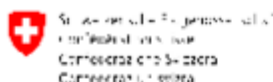
Signature



1 / 1

[Extrato de processos de execução](#) .

Documentos relativos a contratos de empreitada



Eidgenössische Finanzdepartement EFD
Eidgenössische Steuerverwaltung ESTV
Hauptabteilung Ressourcen

**BESTÄTIGUNG DER EINTRAGUNG ALS MWST-PFLICHTIGE PERSON
PROOF OF REGISTRATION AS A VAT TAXABLE PERSON
ATTESTATION DE L'IMMATRICULATION COMME ASSUJETTI TVA
ATTESTAZIONE D'ISCRIZIONE QUALE CONTRIBUENTE IVA**

Die zuständige Behörde bescheinigt, dass
The competent authority certifies that
L'autorité compétente certifie que
L'autorità competente certifica che

(Name / name / nom / nome)
Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA

(Art der Tätigkeit / field of activity / genre d'activité / genere di attività)
Sanitär- und Heizungsinstallation
Sanitary and heating installation
Installation d'équipements sanitaires et de chauffage
Installazione di impianti sanitari e di riscaldamento

(Geschäftssitz / legal address / adresse de la société / indirizzo della società)
1920 Martigny, Rue des Finettes 76

seit dem / since / est depuis le / dal
01.01.2017

als Mehrwertsteuerpflichtige Person unter der folgenden Nummer eingetragen ist
is registered as taxable person under number
immatriculé(e) comme assujetti TVA sous le numéro
è iscritto/a quale contribuente IVA con il numero

CHE-100.889.165 MWST / TVA / IVA / VAT.

Dieser Nachweis ist ab Ausstellungsdatum für ein Jahr gültig.
This proof is valid for one year starting from date of issue.
Cette attestation est valable une année à partir de sa date d'émission.
Questa attestazione ha la validità di un anno a contare dalla data di emissione.

Ort und Datum / place and date / lieu et date / luogo e data
Bern, 28.08.2025

Abteilung Erhebung / Division Perception / Divisione Riscossione
Abteilungsleiter / Chef de département / Capo della divisione

Alain Rosa

